

Arguments pour la lutte sociale n° 40

du 10 avril 2016

La victoire aurait déjà été possible ...

Saute-mouton jusqu'à ... ?

Après un mois entier où, ayant réalisé les grèves et manifestations du 9 mars, des milliers de travailleurs, de jeunes, de syndicalistes, ont commencé à modifier tous les rapports de force en amorçant la construction du Tous ensemble pour le retrait de la loi « travail » et donc pour en découdre avec Valls, Hollande et le régime de la V^e République, après les largement plus d'un million de manifestants du 31 mars, et alors que ce sont encore des centaines de milliers qui ont manifesté un samedi même si manifestement ceci ne correspondait pas à leur attente, les directions nationales de la CGT, de FO, de la FSU, de Solidaires et de l'UNEF appellent maintenant à une nouvelle journée de « grève interprofessionnelle » le jeudi 28 avril.

Le débat parlementaire, en commission, sur la loi El Khomri, a commencé et le débat en séance publique doit démarrer le 3 mai. Les nombreux amendements n'ont parfois rien de rassurant, comme celui, adopté en commission, qui facilite encore les licenciements dans les petites entreprises.

Partout, dans les manifestations, dans les réunions et assemblées générales du 31 mars, la volonté s'est affirmée de ne pas se laisser prendre à ce que travailleurs, jeunes et syndicalistes, ayant assimilé l'expérience de la défaite organisée de 2010, savent être un piège : des « journées saute-mouton » jusqu'à épuisement. Les discussions, partout, portent sur les moyens pour imposer la grève totale effective, arrêtant la production, et les actions de type blocages ne prennent sens que dans cette perspective là.

Si le congrès confédéral de la CGT, prévu à Marseille du 18 au 22 avril prochains, est représentatif des travailleurs, et représentatif de la CGT, alors évidemment il aura à discuter, et pourquoi pas à décider : c'est son droit, et peut-être son devoir.

Annoncer une journée le 28 avril, à la veille des grandes manifestations appelées le samedi 9 avril, c'est un saut de mouton un peu long. Pourtant le bouillonnement dans tout le pays le montre : un appel des directions nationales confédérales à la grève effective pour imposer le retrait aurait été largement suivi et il aurait été victorieux.

Le mouvement est certes inégal, le mécontentement des personnels de l'enseignement envers les réformes de ces dernières années (lycée, « rythmes scolaires ») ou que le gouvernement veut imposer à la rentrée prochaine (collège) ne s'y est pas encore pleinement relié, de même que les nombreuses grèves dans les petites et moyennes entreprises pour les salaires ou pour l'emploi qui cherchent activement à s'y relier, et que les luttes dans la fonction publique territoriale, où menace le pire de tous les « plans sociaux ». Un appel central permettrait rapidement que se consolide cette unité.

La nature de l'obstacle

L'obstacle à la victoire s'avère donc être dans ces directions. Un obstacle politique : ils ont peur de vaincre le gouvernement et d'ouvrir la crise du régime, alors que pour les millions de jeunes et de salariés, actifs, chômeurs ou retraités, rien ne pourrait arriver de mieux !

On connaît le refrain : « *La grève générale ne se décrète pas* ». Il est vrai qu'en mai-juin 1968 elle s'est imposée malgré et contre les directions nationales, qui expliquent depuis que ça peut se faire sans eux. C'est faux : la lutte générale avec patronat et gouvernement exige une unité et une organisation nationales. Les syndicats ont été construits pour cela. Si leurs directions les empêchent de jouer ce rôle, alors les comités de grève élus, centralisés et reliés, intégrant les organisations syndicales à tous les niveaux, devront le jouer.

C'est ainsi que, d'ores et déjà, de nombreuses intersyndicales locales, départementales, se saisissant de l'appel au 28 avril, précisent que des assemblées dans les entreprises, administrations, établissements, devront se réunir ce jour là ou auparavant, pour préparer la reconduction de la grève.

A propos des entretiens UNEF-FAGE-gouvernement

Dans le même temps la volonté s'affirme de ne pas dévier de l'objectif central, qui n'est pas une limitation mais un socle : le retrait de la loi El Khomri. Il ne s'agit pas de l'amender, il ne s'agit pas de réécrire le code du travail, mais d'imposer le retrait pur et simple, par la grève. C'est pourquoi les interrogations sont grandes à propos des « discussions » ouvertes entre le gouvernement et l'UNEF, de concert avec l'organisation corporatiste soutenue par la CFDT qu'est la FAGE : si la loi El Khomri n'est pas retirée, à quoi peuvent rimer des promesses de facilitation de l'« insertion des jeunes » ? Si une augmentation du nombre et du taux des bourses, voire de leur durée jusqu'au premier emploi, est arrachée - mais c'est loin d'être fait ! - ce sera un effet collatéral de la bataille pour le retrait, sous la menace de la grève générale.

Le communiqué intersyndical national appelant au 28 avril comporte un passage annonçant que « *les organisations syndicales seront vigilantes aux annonces qui seront faites par le premier ministre la semaine prochaine* », suite à ces rencontres gouvernement-UNEF-FAGE. Si la loi El Khomri n'est pas intégralement retirée, aucune annonce ne saurait comporter de reculs allant dans le sens des intérêts de la jeunesse et du monde du travail.

A propos de Nuit Debout

Le sentiment profond qu'une bataille centrale arrive et que le 31 mars devait la lancer s'est rencontré dans plusieurs villes avec la projection du film de François Ruffin, *Merci Patron*, aboutissant à partir de la nuit du 31 mars au 1^{er} avril au mouvement « Nuit Debout », qui ne s'est pas installé, au fond, par hasard place de la République à Paris - parce qu'il s'agit de la République et parce que depuis le 13 novembre, en passant par les provocations et brutalités policières de l'état d'urgence, la symbolique de cette place a été renouvelée.

Ces milliers de participants expriment clairement une volonté bien plus large encore de vraie démocratie et la recherche d'une issue politique qui serait construite à partir du mouvement social lui-même, puisque les élections présidentielles non seulement n'offrent aucune perspective, mais sont de fait opposées au développement d'un mouvement général mettant en cause le régime s'il bat le gouvernement.

François Ruffin lui-même, dans *les Inrocks*, se demande si ce mouvement peut sortir de « l'entre-soi », au delà de l'expérience sympathique, humaine et politique de la discussion libre et ouverte entre générations et des nombreux débats. Les « Nuits debout » sont un sous-produit du mouvement social d'ensemble et de la recherche d'une issue politique. Comment sortir de ce qui, au bout de quelques jours (ou plutôt nuits) riches et denses, apparaît déjà comme un « entre soi » à ses principaux initiateurs ?

C'est assez simple : la masse des salariés et des jeunes travaille le jour et ne peut pas passer ses nuits à singer des assemblées générales qui doivent avoir lieu sur les lieux de travail par le moyen de la grève. La convergence des luttes c'est la grève jusqu'au retrait, unie et centralisée. La question politique de l'heure, celle qui appelle le plus organisation et discussion politiques, est bien celle de la grève générale.

Pas pendant des jours et des nuits : quelques jours, pour en découdre.

Pas de sujet plus politique que la grève générale

L'enjeu de ce mois d'avril : ne nous laissons pas disperser. Une « discussion avec le gouvernement » par ci, des amendements à la loi El Khomri par là, de nombreuses et sympathiques « Nuits debout », et beaucoup, beaucoup de répression policière et de provocations inadmissibles que ce gouvernement, ce président, ce régime devront payer, par dessus le tout, ne sauraient résumer la réalité. La réalité, entraînant avec elle, bien sûr, les « Nuits debout » et les actions locales de tous types, c'est la volonté d'unifier et de centraliser pour construire la grève générale afin de gagner.

Panama Papers ...

La divulgation des « Panama Papers » pose une question démocratique élémentaire, celle de la transparence. C'est bien qu'il y ait divulgation, mais les organes de presse qui en disposent sont eux-mêmes des entreprises capitalistes. La transparence, c'est la publicité intégrale de tous les documents, tout de suite, techniquement parfaitement possible par leur mise en ligne. C'est cela qu'il faut exiger.

L'onde de choc a commencé et c'est tant mieux. Le premier ministre islandais est tombé, parce qu'il y a eu manifestations populaires, dans la continuité de la crise révolutionnaire qu'a connue l'Islande après 2008. J. Cameron, le premier ministre britannique, semble pleinement concerné lui aussi ... (1)

Ces messieurs de la Société Générale ont porté plainte contre J-L. Mélenchon, Jérôme Kerviel et l'avocat de ce dernier, David Koubbi, parce qu'ils ont déclaré que la SG se livrait à des pratiques illégales, ce dont nul n'a jamais douté. Il faut évidemment être solidaires contre cette manœuvre grotesque d'intimidation, et la faire se retourner contre ces messieurs.

Mais, plus généralement, personne ne peut honnêtement se dire surpris du contenu des « Panama Papers ». Les « personnalités » concernés n'ont rien de marginal. C'est le cœur du capital et des États. La leçon à en tirer, c'est bien qu'il y a incompatibilité entre la simple transparence, condition de toute démocratie, et le mode de production capitaliste. Publication des Panama Papers et ouverture des livres de compte des banques et grandes entreprises sont des revendications démocratiques pour que l'humanité puisse s'occuper de ses affaires, de sa survie.

(1) *Comme les Panama Papers disent bien des choses sur MM. Poutine et Xi Jinping, la complosphère et certains « anti-impérialistes » y voient déjà une manœuvre américaine et, pourquoi pas, « sioniste ». En fait, les affairistes nord-américains avec les paradis fiscaux du Delaware et du New Jersey ont tout simplement moins besoin d'y avoir recours.*

Le référendum néerlandais

Un référendum d'initiative populaire (obtenu par plus de 400 000 signatures, 300 000 étant légalement nécessaires) aux Pays-Bas, vient de porter sur le traité d'association entre l'Union Européenne et l'Ukraine.

La grande majorité des citoyens néerlandais n'est pas allé voter, mais la barre des 30% légalisant le vote a été de peu franchie : 32% de votants, 61% de votes Non.

Est-il bien légitime pour les Pays-Bas d'organiser un référendum sur une question qui concerne avant tout la nation ukrainienne ? Celle-ci va d'ailleurs, forcément, réagir par un peu plus de scepticisme envers cette Union Européenne, alors qu'elle souhaite s'associer, sincèrement et réellement, aux peuples européens.

En fait, il est évident que l'immense majorité des votants Non, qui représentent donc 19,5% du corps électoral, n'a pas étudié la question de la place de l'Ukraine par rapport à l'Europe et à la Russie, mais s'est exprimée à l'encontre de l'Union Européenne, qui, rappelons-le, a ici comme en France mis en œuvre la plupart des mesures que la majorité (en l'occurrence avec une participation élevée !) avait rejetées en 2005.

La nation néerlandaise ne considère pas l'UE comme un cadre démocratique qui respecte ses droits, voilà la réalité déjà connue que met à vif ce vote. Il pose aussi la question de l'union libre des peuples de toute l'Europe, dont ceux d'Europe centrale et orientale, comme alternative à l'UE.

Aider à faire connaître notre bulletin :

- Partagez en favori notre site: <https://aplutsoc.wordpress.com/>
- Utilisez la fonction **Suivre** offerte par Wordpress (bouton en bas à droite de l'écran)
- Utilisez la fonction **RSS** accessible dans la colonne de droite du site
- Faites tourner notre bulletin en PDF dans votre entourage
- Envoyez nous critiques et contributions auxquelles nous donnerons suite dans la mesure de nos ressources disponibles.

Contre la répression du mouvement social : levée de l'état d'urgence et mise en jugement des promoteurs ministériels de la répression !

La manifestation parisienne de samedi dernier, initialement convoquée de République à Nation via Bastille, n'a pas pu se terminer comme prévu sur la belle place de la Nation. Pourquoi ? Parce que l'obscur Cazenzeuve, nous disons obscur car en ce moment le chef des pandores semble avoir disparu des médias, avait donné les consignes pour transformer la place en souricière à provocations. La plupart des issues de la place étaient verrouillées par des dispositifs de barrières métalliques hautes permettant la mise en cage des manifestants, plus les robocops nécessaires au spectacle, et l'entrée de la station du métro et du RER bloquée.

Alors que la place commençait à se remplir avec l'arrivée des cortèges lycéens et étudiants et le début de ceux de SUD et de la FSU, les provocations policières ont abouti à un florilège de grenades lacrymogènes ou assourdissantes puis à un blocage avec un ensemble de véhicules et un groupe de robocops en batterie à l'angle de la place avec le boulevard Diderot, interdisant de ce fait aux cortèges syndicaux suivants de déboucher sur la place.

Ceci ne constitue que le dernier épisode de la longue série des incidents commandés par la Place Beauveau depuis le début du mouvement, en particulier à l'encontre de sa composante jeune. Maintenant, de nombreux témoignages vidéo illustrent abondamment le caractère délibéré de ces incidents, dont le but manifeste est de faire peur aux jeunes sur le mode « ferme ta gueule ! »

Après la tentative issue, la nuit dernière, du rassemblement Nuit Debout à République de quelques centaines de manifestants d'aller se rappeler au bon souvenir de Valls sous son balcon, François Fillon s'est offusqué qu'on puisse « tolérer » Nuit Debout en ces temps d'état d'urgence. Merci à Fillon de nous rappeler que l'état d'urgence ne sert qu'à ça : permettre la répression du mouvement actuel.

Les arrestations en Belgique des terroristes impliqués dans les attentats de Paris ou de Bruxelles ont été réalisées indépendamment de tout état d'urgence. Et de toute façon, état d'urgence ou pas, les enquêtes judiciaires auraient été menées. Par contre, depuis le matraquage des manifestants de la COP21, toujours à République, jusqu'aux dernières bavures de ces jours-ci, l'état d'urgence aura uniquement servi de prétexte à réprimer et à tenter d'interdire manifestations et rassemblements.

Donc, une urgence sociale s'impose : lever l'état d'urgence et mettre en jugement les terroristes tout comme les responsables des répressions anti-manifestations, ministres en tête !

PS :

A l'heure où nous bouclons ce bulletin, Valérie Pécresse, présidente UMP de la Région Île de France se répand à la suite de Fillon pour réclamer la répression de Nuit Debout et de toute autre manifestation sous prétexte de danger terroriste. Elle exhibe une ardoise de 500 000 euros supposés de dégâts dans les lycées de la région ... Si les lycéens avaient le droit de se réunir en AG dans leur lycée et d'y faire grève, ces « dégâts » n'existeraient pas. Et les poubelles des quartiers resteraient paisiblement dans leur immeuble !